

# COMM'UNE INFO

## SALIGNAC

### PRINTEMPS 2022

La Municipalité de Salignac a offert un apéritif à la population et a mis à l'honneur Mr DUSSAILLANT Marc pour son titre de champion de France de Tir de précision. A cette occasion, avec l'aide de ses équipiers, il nous a fait une démonstration sous le soleil de Salignac.

#### *Discours du Maire le 13 mai 2022*

Bonjour et Bienvenue à vous Salignacais, Salignacaises. En ce jour, je salue les personnes qui me font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous, Mr Avinens Président de notre Communauté des Communes : Jabron Lure Vançon Durance, également les Maires qui en font partie, Madame et Messieurs les maires des Communes avoisinantes, si j'ai oublié quelqu'un veuillez bien me pardonner.

Je tiens à dire quelques mots à l'attention de l'ensemble des agents et secrétaires de la Commune de Salignac ainsi qu'aux agents du SIVU et de l'ASA qui, tout au long de l'année, restent engagés pour nous tous, vous avez toujours répondu présents notamment pendant le confinement et nous vous remercions pour votre dévouement envers la Commune.

Je voudrais prendre quelques instants aussi pour remercier chaleureusement ceux qui font partie des Associations de la commune : leurs Présidents et Présidentes : Vivre avec l'Ecole, le Foyer Rural, le Comité des Fêtes ainsi que l'ensemble des membres et bénévoles qui sont engagés et qui continuent de l'être pour Salignac.

Mesdames et Messieurs nous ne pouvons que vous encourager. La fête des plantes a été un grand succès. Demain, il y a la fête des brasseurs, organisée par le nouveau Comité des Fêtes !

Je profite de cette manifestation pour mettre à l'honneur une personne native de Salignac, cette personne est championne de FRANCE de tirs de précision à la Grosse Boule, c'est notre ami Marc Dussaillant qui nous fait le plaisir d'être présent, bon en même temps il n'avait pas le choix, car il est Conseiller Municipal sur notre Commune. Nous aurons le plaisir tout à l'heure d'assister à une démonstration, Marc nous te remercions et nous te félicitons c'est pour nous un honneur !



D'ailleurs, je remercie également les élus du Conseil Municipal qui s'activent depuis deux ans dans les affaires de la Commune non sans difficultés, nous avons accompli de nombreuses choses et nombreux encore sont nos projets.

Salignac est notre essentiel, dans cet esprit je souhaite également préciser que Salignac est un village rural nous l'avons précisé aux dernières élections municipales qu'une grande partie de la surface de la Commune sert aux activités agricoles avec ses avantages et ses inconvénients : le coq qui chante, des troupeaux à proximité, l'arrosage, le bruit des tracteurs tôt le matin et tard le soir, mais sachez que certaines de vos maisons se sont construites sur d'anciennes terres agricoles. Depuis très longtemps les agriculteurs ont toujours rendu service à la Commune : prêt d'engin, déneigement etc., certaines personnes ne l'ont pas encore compris, hélas !



Je n'ai pas encore parlé de notre communauté des Communes qui comprend 14 Communes 5800 habitants, du val de Durance et du Jabron, pas évident avec cette Loi Notre : Nouvelle Organisation Territoriale de la République élaboré par l'état qui nous oblige à nous démunir de nos compétences communales et les transférer à la Communauté de Communes, après les ordures ménagères, le tourisme ces dernières années, c'est au tour de l'eau et l'assainissement qui doivent l'être avant le 1er janvier 2026, et bientôt peut être l'urbanisme, les élus des différentes Commune de la Communauté de Communes travaillent actuellement pour que ce transfert se réalise dans

les meilleures conditions, voilà ce qui va nous rester : les écoles et le cimetière .

J'ai également une pensée tout à fait particulière pour nos amis Ukrainiens qui à l'heure où je vous parle vivent ou pour certains survivent dans la peur, le deuil, la misère, cette guerre frappant indifféremment, hommes, femmes, enfants, et personnes âgées,

Je remercie toutes les personnes qui œuvrent pour leur apporter du soutien, nous sommes tous concernés.

La transition n'est pas facile mais pour terminer permettez-moi de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une excellente soirée, je vous invite à découvrir la démonstration de tirs de précision et ensuite à partager avec modération comme toujours le verre de l'amitié et cela en toute simplicité !

Je vous remercie.

Angélique Euloge



## **MARC DUSSAILLANT CHAMPION DE FRANCE DE TIR DE PRÉCISION**

Après être revenu dans le club de ses débuts à Sisteron, avec lequel il est d'ailleurs champion de Provence 2022, notre conseiller municipal Marc DUSSAILLANT est devenu champion de France de Sport Boule pour la troisième fois de sa carrière, le week-end du 2 et 3 Avril à Lyon.

A la suite de sa qualification parmi les 12 meilleurs performeurs de l'année au niveau national en tir de précision et en tir de course sur 3 cibles, il a réalisé le week-end parfait en s'offrant le titre en précision et une belle médaille de bronze en course.

2 podiums qui viennent récompenser un travail et un investissement de longue haleine.

Nous lui adressons toutes nos félicitations!

## **REGLES DE VIE COMMUNALES**

**Afin d'éviter une prolifération importante de chats il est recommandé aux propriétaires de ces derniers de faire le nécessaire (par exemple contraception - stérilisation).**

### **RAPPEL POUR NOS AMIS LES CHIENS !!!!**

**En aucun cas un chien ne pourra être tenu responsable du comportement incivil de son propriétaire.**

**Tous les chiens doivent être tenus en laisse ou à l'intérieur de la propriété de façon à ce qu'ils ne divaguent pas sur la voie publique. Ils ne doivent pas non plus gêner le voisinage par leur aboiement.**

**Plusieurs vols ont été commis sur la commune (divers outillages ...) Nous avons même été informés de vols au cimetière. Il est recommandé d'être vigilant. N'hésitez pas à signaler un fait qui vous paraît suspect.**

### **RAPPEL NECESSAIRES CONCERNANT LE BRUIT !!!!**

L'arrêté Préfectoral du 25 juin 2001 relatif à la lutte contre les nuisances sonores fixe des règles à respecter que nous nous devons de vous rappeler.

#### **Pour les activités non professionnelles :**

Tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectuées que de :

- 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H à 20 H du lundi au samedi inclus.
- 10 H à 12 H et de 16 H à 18 H les dimanches et jours fériés.

#### **Pour les activités Professionnelles, Artisanales et de Loisirs :**

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, des équipements ou appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doit interrompre ces travaux entre 20 H 00 et 7 H 00 et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

## **RENSEIGNEMENTS UTILES**

### **MAIRIE DE SALIGNAC**

1050 Route du Village – 04290 Salignac  
Horaires d'ouverture :  
le lundi, jeudi, vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00  
le mardi de 13H30 à 17H00.  
Téléphone : 04.92.61.31.28  
Adresse mail : [salignachp@orange.fr](mailto:salignachp@orange.fr)

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES JABRON LURE VANÇON DURANCE**

110 Rue de l'école – 04290 Salignac  
Horaires d'ouverture :  
le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00  
Téléphone : 04.92.34.46.75  
Adresse mail : [secretariat@ccjlvd.fr](mailto:secretariat@ccjlvd.fr)

**Rappel : les ordures ménagères et l'éclairage public sont les compétences de la Communauté des Communes.**

### **SIVU SALIGNAC-ENTREPIERRES (EAU POTABLE)**

Parc de SISTERON Val de Durance  
17 Allée des Genets - Bureau 15 – 04200SISTERON  
Horaires d'ouverture : le jeudi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 18H00  
Téléphone secrétariat : 09.62.12.65.45  
Téléphone astreinte : 06.86.58.68.30 uniquement en cas de problème technique  
Adresse mail : [sivusalignacentrepierres@orange.fr](mailto:sivusalignacentrepierres@orange.fr)  
à privilégier

### **ASA D'IRRIGATION**

Zone du Parc d'Activité – 23 Allée des Genêts – Bureau 1 Bât. 23 – 04200 SISTERON  
Horaires d'ouverture : le mardi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00  
Téléphone : 04.92.31.35.25  
Adresse mail : [asasalignacentrepierres@orange.fr](mailto:asasalignacentrepierres@orange.fr)

### **CENTRE MEDICO SOCIAL**

3 avenue Alsace Lorraine 04200 SISTERON  
Téléphone : 04.92.61.06.92

#### **LES NUMEROS D'URGENCE**

Police secours: 17  
Pompiers : 18  
Samu : 15  
Hôpital de Sisteron :  
04 92 33 70 00  
Gendarmerie Château-Arnoux :  
04 92 64 00 02  
Enfance en danger : 119  
SOS Violence : 0800.059.595  
SOS Violences conjugales : 3919

## **ETAT CIVIL**

### **NAISSANCE**

MAUREL Maxime né le 26 février 2022 à Digne-les-Bains

ROCHEL Rachel née le 30 avril 2022 à Digne-les-Bains

Un kit naissance leur a été offert par le CCAS.

### **MARIAGE**

Mr CICCARELLI Richard et Mme RODRIGUEZ Stéphanie, mariage célébré le 24 mars 2022



## **MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC DE SISTERON**

Les Maisons de services au public vous accompagnent dans vos démarches administratives. Elles proposent un espace d'accueil avec des postes informatiques mis à disposition gratuitement.

Les usagers seront reçus uniquement sur RDV.  
Téléphone 04.92.32.15.69.

22 rue des Arcades 04200 Sisteron. Ouverture le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Le mercredi de 8h à 12h. Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Nouveau service à la Maison de service au Public située à Sisteron : Défenseur des Droits des Particuliers : Mr Gérard ASCHIRI

## CALENDRIER DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ce service est réservé aux habitants de la commune de Salignac. Cette collecte est réservée aux encombrants ménagers dont le poids ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule de tourisme et qui ne doivent en aucun cas être déposés à la collecte des ordures ménagères. Ils font l'objet d'une collecte en porte à porte sur inscription préalable auprès du secrétariat de la Mairie de Salignac au moins 24h avant le jour de collecte. Téléphone mairie de Salignac 04.92.61.31.28.

VENDREDI 24 JUIN 2022  
**Attention changement de jour  
de collecte**

JEUDI 25 AOUT 2022  
JEUDI 27 OCTOBRE 2022  
JEUDI 15 DECEMBRE 2022



### INSTALLATION D'UN APPAREIL PHOTO DE SURVEILLANCE

Le constat reste le même depuis des années : des dépôts sauvages et de nombreux débris de toute sorte s'entassent aux abords des colonnes de tri-sélectif des déchets. Certains déposent tout et n'importe quoi et surtout n'importe comment. Des encombrants qui n'ont rien à faire là d'autant qu'il existe des déchetteries et un service de collecte des encombrants mis en place par la maire.

En collaboration avec la gendarmerie, la commune a installé un appareil photographique qui se déclenche à chaque passage. Des images qui permettent, d'identifier le contrevenant en relevant par exemple la plaque d'immatriculation de son véhicule afin de pouvoir procéder à sa verbalisation. Les délits sont passibles d'une amende pouvant atteindre 1 500€. L'accès aux images obéit à une réglementation stricte préservant toute atteinte à la vie privée.

### LA GRATUITERIE DE VOLONNE :

La gratuiterie est un espace où vous pouvez :

- déposer des objets dont vous ne vous servez plus et qui pourraient servir à d'autres
- prendre des objets qui vous intéressent (maximum 2, afin de contenter tout le monde)

La gratuiterie n'est pas une déchetterie :

Horaires d'ouverture du Mardi au Vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h – Place de la petite enfance – Face à l'entrée de la crèche – à Volonne

### CALENDRIER DE COLLECTE DECHETS VERTS



Le camion de la mairie est mis à disposition des habitants de la commune de Salignac pour la collecte **UNIQUEMENT des déchets verts**.

MAI 2022	JUIN 2022
30 avril & 1 : PLACE HLM LE MARDARIC	4 & 5 : PLACE HLM LE MARDARIC
7 & 8 : CHEMIN DES CHÊNES	11 & 12 : CHEMIN DES CHÊNES
14 & 15 : QUARTIER SENS	18 & 19 : QUARTIER SENS
21 & 22 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS	25 & 26 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS
28 & 29 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU	
JUILLET 2022	AOUT 2022
2 & 3 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU	6 & 7 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU
9 & 10 : PLACE HLM LE MARDARIC	13 & 14 : PLACE HLM LE MARDARIC
16 & 17 : CHEMIN DES CHÊNES	20 & 21 : CHEMIN DES CHÊNES
23 & 24 : QUARTIER SENS	27 & 28 : QUARTIER SENS
30 & 31 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS	

## FINANCES

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition, les taux restent les suivants :

- Taxe Foncière sur la bâti : 32.20 % correspondant à l'addition du taux communal 2020 de 11.50 % et du taux départemental 2020 de 20.70 %,

- Taxe Foncière sur Non Bâti : 14.59 %

Ces taux s'appliqueront sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux en fonction du bien immobilier qui connaît chaque année une revalorisation fixée par la loi des finances.

### **Budget principal de la commune :**

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 s'élève à + 601 551.45 € ; il est reporté en 2022 en :

- recette d'investissement + 204 000.00 €
- recette de fonctionnement + 397 551.45 €

### Budget primitif 2022

○ Section de fonctionnement	Dépenses	707 954.46 €	
	Recettes	1 161 775.45 €	<i>(intégrant le report 2021 de 397 551,45 €)</i>
○ Section d'investissement	Dépenses	331 114.96 €	
	Recettes	497 157.00 €	<i>(intégrant le report 2021 de 204 000.00 €)</i>

### Subventions aux associations :

	<b><u>TOTAL : 21 638.00 €</u></b>
- C.C.A.S de Salignac :	9 700.00 €
- Foyer rural de Salignac :	1 800.00 €
- Association « Vivre avec l'école » Salignac :	900.00 €
- Coopérative scolaire (OCCE) 1500€ par classe x 3 classes :	4 500.00 €
- Société de Chasse « La Diane » Salignac :	450.00 €
- Comité des Fêtes de Salignac :	3 200.00 €
- Association Canine Sisteron :	1 088.00 €

### **Budget Assainissement :**

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 s'élève à - 3 079.93 € ; il est reporté en 2022 en dépenses de fonctionnement.

### Budget primitif 2022

○ Section de fonctionnement	Dépenses et recettes	59 855.46 €
○ Section d'investissement	Dépenses	57 273.00 €
	Recettes	77 009.09 €

Attribution d'une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 11 582.46 €

### **Budget Caveaux :**

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 s'élève à + 8.06 € ; il est reporté en 2022 en recettes de fonctionnement.

### Budget primitif 2022

○ Section de fonctionnement	Dépenses et recettes	11 342.06 €
○ Section d'investissement	Dépenses et recettes	9 584.00 €

Attribution d'une avance du budget principal d'un montant de 3 834.00 € suite à la construction d'une nouvelle tranche de caveaux.

## LE CCAS

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 s'élève à 2 798,01 € ; il est reporté en recette fonctionnement au compte 002 sur l'exercice 2022. Approuvé à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 :

Recettes = 13 648,01 €

Dépenses = 13 648,01 €

Budget équilibré. Approuvé à l'unanimité.

<u>Subventions aux associations :</u>	<u>TOTAL :</u>	<u>900.00 €</u>
- - Association Départementale des RESTAURANTS du CŒUR– Les Mées		70.00 €
- - Secouristes Protection Civile Intercommunale – Saint-Auban		65.00 €
- - Secours Populaire Français – Digne-les-Bains		65.00 €
- - ADMR – Volonne		150.00 €
- - Association LIGUE CONTRE LE CANCER – Digne-les-Bains		100.00 €
- - Association Point Rencontre – Château-Arnoux		100.00 €
- - Croix-Rouge française – Digne-les-Bains		150.00 €
- - Association française des sclérosés en plaques – Blagnac		50.00 €
- - Amis de la région de Rivne – Sisteron (Aide aux Ukrainiens)		150.00 €

## ELECTIONS

Voici les dates des prochaines élections :

- **12 juin 2022 – 1<sup>er</sup> tour élections législatives**
- **19 juin 2022 – 2<sup>ème</sup> tour élections législatives**

**Le bureau de vote est ouvert de 8H00 à 18H00.**



Les élections législatives renouvellent dans son intégralité l'Assemblée nationale. La Constitution fixe le nombre maximum de députés à 577. Les 577 sièges sont répartis à raison de 558 pour les départements, 8 pour la Nouvelle-Calédonie et les collectivités d'outre-mer, 11 pour les Français de l'étranger.

Vous serez absent pour un ou plusieurs scrutins. Vous pouvez voter par procuration.

Vous (le mandant) choisissez une personne qui votera à votre place (le mandataire). Un mandataire ne peut bénéficier que d'une seule procuration.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur une autre commune. Le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant et justifier de son identité.

Une procuration peut être établie : Pour un seul tour, pour deux tours, pour une période qui ne peut excéder un an.

Deux possibilités pour donner procuration :

- Dispositif *Maprocuration* sur [www.maprocuration.gopuv.fr](http://www.maprocuration.gopuv.fr) en se connectant au télé-service soit avec le numéro national d'électeur de son mandataire et sa date de naissance
- La procédure habituelle avec le formulaire papier

**Dans les deux cas, la procuration doit être validée auprès de la brigade de gendarmerie.**

## DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre dossier complet (formulaire + pièces à joindre), sur la messagerie de la mairie, dédiée aux autorisations d'urbanisme :

[salignac04-urba@orange.fr](mailto:salignac04-urba@orange.fr)

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.



**Déposer mon permis  
de construire en ligne**

## VIE DE LA COMMUNE

- Commémoration du 8 Mai, Madame le Maire accompagnée des Conseillers Municipaux a déposé une gerbe au monument aux morts devant la mairie.
- Collecte pour les réfugiés de l'Ukraine. Un grand merci à toutes les généreuses personnes qui ont participé à la collecte en faveur des réfugiés de l'UKRAINE.
- Remplacement d'une conduite sur le réseau d'assainissement au Quartier de Sens par nos agents communaux.
- Par mesure d'économie l'éclairage du City stade a été modifié. Un bouton poussoir a été installé à l'extérieur. 1 pression = 1H d'éclairage jusqu'à minuit au plus tard.
- Peinture dans la salle de repos de la garderie par nos agents communaux
- Pose de la fibre jusqu'à l'Antenne Sapin
- Des travaux d'aération et de peinture ont été faits par nos agents communaux dans la Sacristie
- Un rafraîchissement de rénovation de peinture dans la salle du Conseil Municipal

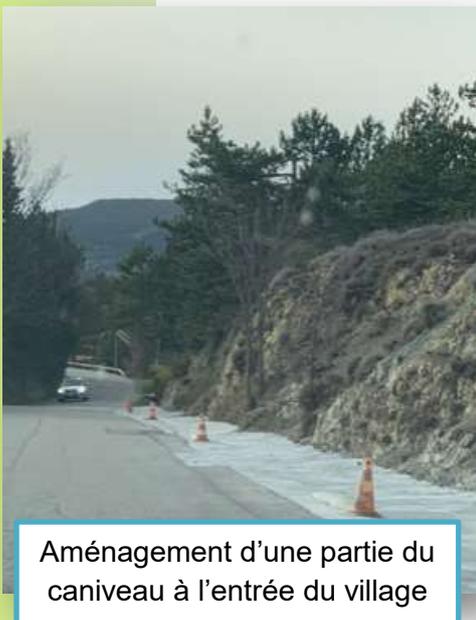
### MARCHE ESTIVAL

Lors d'une réunion avec les commerçants et la commission des Fêtes et Cérémonies il a été décidé de la reprise du marché estival le 29 juin 2022 tous les mercredis à partir de 18 heures.

Plusieurs participants ont été sollicités pour venir agrandir le marché : vous trouverez des œufs, des légumes, des fromages, du miel, du pain, biscuits et viennoiseries, des tapenades, pâtés, des pizzas.

Petit Louis animera les soirées comme les années précédentes.

Une entreprise a élagué les platanes de la place de l'église et une partie des haies de la rue de l'Ecole



Aménagement d'une partie du caniveau à l'entrée du village



Un bungalow installé dans les garages municipaux qui servira de réfectoire pour la prise de repas des employés.

Installation de radars pédagogiques sur la route de Sisteron



Une nouvelle tranche de Caveaux a été réalisée : un caveau dans l'ancien cimetière et six caveaux dans le nouveau cimetière



Travaux de restauration de l'Eglise St Clément du Vieux village.. Reprise des encadrements fenêtres. Réalisation et pose de 7 vitraux. Réalisation et pose de grilles de protection . Traitement de la fissure présente sur le mur intérieur nord, le déblaiement des pierres et gravats présents au sol à l'intérieur ainsi que du nivellement du sol



Une Carte communale de Salignac a été imprimée et sera mise à disposition à la Mairie

**EMBAUCHE  
TEMPORAIRE D'UN  
NOUVEL AGENT  
COMMUNAL :**

Notre agent communal Frank étant en arrêt Mr Thibaud METRIS a rejoint temporairement l'équipe des agents communaux. Nous souhaitons un bon rétablissement à Frank et un bon accueil à Thibaud.



Réfection du caniveau  
Montée de la Chapelle



## ECOLE D'ENTREPIERRES

**Une classe découverte à Auzet bien réussie (26 au 29 avril)**



Cette année encore, les élèves de l'école d'Entrepierres sont partis en classe découverte accompagnés de leurs maitresses et des deux aides maternelle. Les petits, les moyens et les grands ont passé trois jours, et deux nuits à la Fontaine de l'Ours à Auzet. Le premier jour, les enfants ont fait une grande balade dans la montagne accompagnés par Clément et Aurélie, jusqu'au col de Verdaches. Le pique-nique bien attendu a été suivi d'un temps de jeu dans les alpages. Puis sur le temps du retour, Clément accompagnateur de moyenne montagne, a appris aux enfants les mille secrets de la forêt.

Les jours suivants, les enfants ont pu pratiquer la musique avec Daniel en utilisant des instruments nouveau, poursuivre leurs découvertes dans le village, jouer dans le coin cabane, découvrir les traces d'animaux ...

Le temps de vie commune intense mais riche a été bien accompagné par les animateurs. Les enfants ont adoré vivre ensemble ces quelques jours. Ils ont participé avec beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt. L'ouverture à ce milieu de la

montagne a été pour certains une vraie découverte.

## ECOLE DE SALIGNAC

Les élèves de la classe de CM se sont rendus à Saint-Michel l'Observatoire du 2 au 4 février 2022 pour une classe transplantée, accompagnés par Madame Nadine Gargano, Madame virginie Roux (parent d'élève) et Madame Brigitte Desprez leur maitresse.

Durant ces trois jours, ils ont construit chacun une fusée qui a été lancée le vendredi. Ils ont également pu observer le ciel, la nuit, grâce à deux télescopes. Ils ont réalisé une carte du ciel afin de pouvoir repérer les différentes constellations visibles dans notre hémisphère, chez eux, tous les soirs de l'année. Ils ont découvert les planètes du système solaire grâce à des vidéos et une application sur tablette.



## GARDERIE - CANTINE

Le temps périscolaire qui concerne chaque jour une cinquantaine d'enfants est l'occasion pour les chérubins de s'adonner à diverses activités mises en place par l'équipe éducative lors du temps méridien.

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, les élèves ont participé avec entrain aux jeux collectifs tels que le football, basketball, thèque, hockey sur gazon, rugby, jeu de l'épervier etc...

Côté sport individuel l'enthousiasme des enfants pour le saut en longueur, le sprint, le lancer de disque fait le parfait reflet de ce qui transparait de nos chères têtes blondes : un dynamisme et une volonté qui ne démentent jamais.

En parallèle, nous constatons chez les filles notamment une appétence croissante pour l'expression artistique. De multiples chorégraphies sur des rythmes endiablés nous sont régulièrement présentées. Pour les plus calmes, des espaces pour dessiner, lire ou des jeux de société sont à disposition.

Le temps fort en attendant le traditionnel tournoi de tennis « Roland Garros » de Salignac fût sans conteste le biathlon revisité.

Profitant du cadre idyllique du city stade, des équipes de quatre en respectant une certaine mixité (grands et petits) ou de deux se sont affrontées dans un excellent état d'esprit à un jeu mêlant l'adresse des lancers au panier à la vitesse de course. Une trentaine d'élèves volontaires et très déterminés se sont adonnés à cette discipline qui sera, vu son succès, reconduite d'année prochaine.

Pour terminer, il est toujours pertinent d'insister sur la chance de pouvoir évoluer dans un espace calme, arboré, très bien équipé, que nous offre le city stade et ses alentours.

## LE FOYER RURAL

Dimanche 6 mars, nous avons organisé le carnaval ayant pour thème "Cow Boy et Indiens"

Malgré un ciel gris et le soleil qui jouait à cache-cache, un bon nombre d'enfants sont venus avec leurs parents et famille. Ils attendaient ce moment avec impatience depuis 2 ans et nous aussi.

Toute l'équipe s'est mise à pied d'œuvre pour réaliser 2 chars et leur décoration : une diligence et un tipi avec de la récupération et pas mal d'imagination.

Merci à Martine, Lucien, Jean François et Jean Louis pour leur aide.

Un mercredi après-midi c'est avec plaisir que des petites mains innocentes sont venues avec leur papa Martial nous aider, Léonie et Roxane étaient ravies.

Après un petit tour par le city stade, 4 chars ont circulés sous une pluie de confettis.

2 chars étaient venus nous rejoindre "La Reine des Neiges" et "Baloo", merci à eux.

Nous sommes revenus sous les halles où les enfants et parents ont apprécié les crêpes et les beignets réalisés par l'équipe du Foyer, ainsi que Cécile et Martine que nous remercions.

Des parents avaient joué le jeu en se déguisant.

Tout ce petit monde est reparti ravi et enchanté de leur après-midi carnavalesque.





Auparavant, nous étions au défilé du mardi gras à Sisteron, qui a eu lieu le mardi 2 mars avec la diligence comme char, beaucoup d'enfants nous ont accompagnés.

Nous vous donnons RDV pour pentecôte pour la fête à Sisteron avec des chars revisités.

Nous allons avoir de l'occupation avec la réalisation de fleurs de couleur en papier crépon pour notre char.



La Fête des Plantes et de l'artisanat a eu lieu le dimanche 8 mai 2022.

Le 25 juin, les 40 ans du Foyer sont prévus avec repas, bal et feux d'artifice - ouvert en priorité aux habitants du village.

La Sophrologie a repris avec Marc MARTIN le lundi 4 avril, merci à lui.

Il n'y a pas de reprise pour la chorale, toutes nos excuses auprès des choristes intéressés, pas d'animateur.



Merci à tous pour votre aide et soutien, le Foyer Rural essaie de faire reprendre petit à petit les animations, avec cette pandémie toujours présente.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter au 04.92.31.95.31 ou au 06.38.95.86.21. Laissez-nous un message et nous vous rappellerons.

Soyez prudents et prenez soin de vous !

**L'équipe du Foyer Rural**

## **VIVRE AVEC L'ÉCOLE**

L'association Vivre avec l'école vous dit MERCI et remercie le foyer rural de Salignac.

Dimanche 8 mai à l'occasion de la 20ème fête des plantes vous avez été nombreux à venir acheter des gâteaux réalisés avec amour par les habitants et parents d'élèves de Salignac. Grâce aux événements et à la subvention de la mairie Vivre avec l'école organise le vendredi 1er juillet une kermesse pour les écoliers de l'école primaire. De nombreuses surprises sont prévues, de quoi apporter de la joie en cette fin d'année scolaire. Nous revenons très vite vers vous, en attendant prenez soin de vous !

Sarah, Virginie, Alexandre & Cécile



## LE COMITÉ DES FETES

Le tout jeune comité des fêtes a lancé son programme des festivités !

Après une très belle chasse aux œufs qui a réuni beaucoup d'enfants à Salignac, le dimanche 17 avril pour Pâques, le comité des fêtes a continué sur sa lancée.



Ce 14 mai, votre comité vous a offert une fête qui a pris des proportions inespérées pour notre village : « La fête des brasseurs » qui a réuni plus de 1000 personnes dans une ambiance conviviale, familiale et festive. 9 brasseurs locaux étaient réunis, une fanfare, un orchestre, des dj's , de quoi rassembler tout une population. Au vu des messages d'encouragements et de félicitations, une deuxième édition est plus que prévisible pour 2023.



Mais notre belle commune avait aussi besoin de sa fête ! Et c'est ce que vous propose le comité, les 10 et 11 juin ! Nous espérons vous voir réunis, petits et grands, le Vendredi 10 juin pour l'ouverture de cette fête autour d'une soirée qui vous emportera dans les années 80, et le samedi 11 juin, une après-midi bouliste, une gardiane sur réservation le soir , un karaoké géant et pour les enfants des jeux gonflables (gratuit), pêche au canard, barbe à papa, friandises et bien sûr de quoi se restaurer sur place durant ce beau week-end .

Un feu d'artifice sera ensuite tiré, le 13 juillet, autour d'un repas et d'un bal de village.

Et enfin pour finir l'été, nous profiterons de la fête du 15 aout, pour se réunir autour d'un vide-greniers et célébrer, ensemble, la fin des vacances d'été.

Pour la suite, habitants de Salignac, voisins, amis, tout dépendra de vous !

Réunissons nous avec cette envie de faire la fête, de partager, de rire et de sourire ensemble... Soyons fiers de notre village et faisons le vivre ensemble !

Nous vous réservons encore quelques surprises pour la saison d'hiver... mais pour le moment profitons de l'instant présent !

Retrouvez-nous sur notre page Facebook « @FetesSalignac04 » et bien entendu, autour d'un apéritif au bar du village.  
Le président



 **SALIGNAC**

**EN FÊTE**

**10 ET 11 JUIN 2022**

<b>VENDREDI 10/06</b>	<b>SAMEDI 11/06</b>
<b>16H30</b> Ouverture des festivités	<b>15H</b> Concours de boules en doublettes formées
<b>20H</b> Bal avec DJ's + snacking	<b>19H</b> Apéritif offert
Les années 80 seront de retour ! <b>80's</b>	<b>20H</b> Gardiane + vin + fromage + dessert (25€/pers.) sur réservation au 06 95 58 53 30 (fin des réservations le 09/06)
<b>ET PENDANT CES 2 JOURS DE FÊTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• JEUX POUR ENFANTS GONFLABLES GRATUITS</li><li>• PÊCHE AUX CANARDS</li><li>• CHURROS &amp; BARBE A PAPA</li><li>• RESTAURATION ET BUVETTE</li></ul>	<b>20H</b> Karaoke géant avec Avenir Vision 

### LE LONDRINA

BAR –RESTAURANT – PIZZERIA

Réservation au 09.85.11.74.06 ou 06.17.58.54.77

944 route du village – 04290 SALIGNAC

Pizzas cuites au feu de bois tous les mardis, mercredis et jeudis soirs uniquement, sur place ou à emporter (entre 18h et 21h).



### CAMION DE PIZZAS

Un Camion de Pizzas est sur la place du village tous les mercredis à partir de 18 heures.

La Petite Fringale Téléphone : 06.56.72.10.65

### LES PAYSANS DU VILLAGE DE SALIGNAC :

ESCLANGON Gilles – Culture de céréales et fourrage

EARL ALDEMON – Rémy et Julien EULOGE – Producteurs de plantes aromatiques : essence de lavandin, thym, estragon, producteur pommes Bio, culture céréales et fourrages

LOMBARD Ludovic et Gilbert – Producteur de fruits et légumes, présent sur les marchés de Sisteron les mercredis et samedis et sur le marché estival du mercredi soir à Salignac

MAUREL Nicolas – Huile d'olive Bio, Olives de table, Tapenade, Amandes

EARL de PLANUBERT – Martial et Guy BAILLE – Culture de fourrage, céréales

### LES ASSISTANTES MATERNELLES DU VILLAGE DE SALIGNAC

Brigitte CHABBERT, 908 rte du village, 04290 SALIGNAC - 07 70 66 00 83 / [brigitte.chab04@gmail.com](mailto:brigitte.chab04@gmail.com)

Laalia HEBIDI, 184 chemin des oliviers, 04290 SALIGNAC - 06 52 31 64 24 garde d'enfants le mercredi et vacances scolaires seulement.

Océane SCUITTI 501 route de la Chapelle, 04290 SALIGNAC - 07.89.88.84.64

### LES ARTISANS DU VILLAGE DE SALIGNAC

Thierry LEITZ, Artisan, 06.60.85.25.87, [thierryleitz@yahoo.fr](mailto:thierryleitz@yahoo.fr)

Rolland PEREZ, Artisan Peintre, 06.78.68.91.13, [rolland.perez04@gmail.com](mailto:rolland.perez04@gmail.com)

SASU DOMENGE Sylvain, tous travaux du bâtiment, 06.98.30.36.25, [sasudomengesylvain@yahoo.fr](mailto:sasudomengesylvain@yahoo.fr)

PROVENCE INTENDANCE, Piscine, réparation entretien rénovation, François NICOLA, 06.87.28.48.09, [cg@provence-intendance.com](http://cg@provence-intendance.com)

FAVINI SERVICES, Produits agricoles, locations de bennes, transports, 06.27.76.11.20

SOCIETE ALPINE DES BOIS, débroussaillage, déboisement, broyage, préparation de terrain, élagage, démontage d'arbre, bois de chauffage, 04.92.62.67.58, 06.74.89.17.18, [alpinedesbois@orange.fr](mailto:alpinedesbois@orange.fr)

MENUISERIE EBENISTERIE GROS, 04.92.35.35.35, 06.70.72.62.69, 06.82.65.20.82, [menuiserie.ebenisterie.gros@orange.fr](mailto:menuiserie.ebenisterie.gros@orange.fr)

LES BELLES LURETTES  
Location de voitures anciennes  
M.HAUFFMAN  
07.85.14.72.45  
[contact@lesbelleslurettes.fr](mailto:contact@lesbelleslurettes.fr)  
site [www.lesbelleslurettes.fr](http://www.lesbelleslurettes.fr)

AUDREY DOMENGE  
ENERGETICIENNE  
06.60.28.38.82 [energic.audrey@yahoo.com](mailto:energic.audrey@yahoo.com)

TATIE TOUT'S & CO  
Visites et garde à domicile pour chiens & chats  
06.70.66.57.94  
[Tatietouts04@gmail.com](mailto:Tatietouts04@gmail.com)

VERTICALIBRE  
Prestations d'élagage et d'abattage  
06.10.52.59.93  
[verticalibre@gmail.com](mailto:verticalibre@gmail.com)

## RECETTE

### LA TARTE BOURDALOUE DE CLARA



#### Ingrédients :

Pour les Poires Pochées : 5 poires – 250g de sucre – 1c à c de cannelle en poudre – 4 pincées de clous de girofle en poudre - 5 étoiles de badiane

Pour la pâte sablée : 80 g de sucre glace – 20g de poudre d'amande – 230 g de farine – 1 œuf – 120 g de beurre ramolli – 2 pincées de sel

Pour la Frangipane : pour la crème pâtissière : 15 cl lait - 5 cl de crème fleurette – 1 gousse de vanille ou vanille en poudre – 2 jaunes d'œufs – 40 g de sucre semoule – 15 g de Maïzena. Pour la crème d'amandes : 130 g de beurre ramolli – 130 g de sucre glace – 160 g de poudre d'amande – 2 œufs - 2 bouchons de rhum ambré – qqs gouttes d'extrait d'amande amère.

Pour la présentation : 2 c à s de sucre glace – 20 g d'amandes effilées

Préparez les poires pochées : faites bouillir 1 l d'eau avec le sucre et les épices. Pendant ce temps, pelez les poires, coupez-les en deux, enlevez la queue et les pépins. Mettez-les à pocher dans le sirop frémissant pendant 15 min. Egouttez les poires et laissez-les refroidir.

Préparez la pâte sablée en mélangeant d'abord le sucre, la poudre d'amande et la farine. Ajoutez le beurre, l'œuf et le sel. Faites une boule et réservez au froid. Faites une crème pâtissière en faisant bouillir le lait avec la crème et la vanille. Battez les jaunes d'œufs avec le sucre, ajoutez la Maïzena. Versez dans le lait chaud et mélangez en gardant sur le feu pour obtenir une crème pâtissière épaisse. Mettez à refroidir.

Préparez la crème d'amande en mélangeant le beurre, le sucre, la poudre d'amande en poudre, puis les œufs. Ajoutez le rhum et l'amande amère. Mélangez cette préparation à la crème pâtissière refroidie.

Préchauffez le four à 180 °C (th6). Etalez la pâte entre 2 feuilles de papier cuisson après l'avoir retravaillée à la main. Beurrez un moule à tarte ou un cercle à pâtisserie. Foncez la pâte, égalisez les bords, et piquez le fond à l'aide d'une fourchette. Etalez la frangipane sur la pâte, disposez les demi-poires en couronne et enfournez pour environ 40 min. si la tarte colore trop vite en fin de cuisson, vous pouvez la couvrir d'une feuille de papier d'aluminium. Faites dorer les amandes effilées dans une poêle. 2 min avant de retirer la tarte du four, saupoudrez-la de sucre glace pour qu'elle caramélise. Lorsque le sucre a fondu, répartissez les amandes effilées entre les poires. Dégustez froid ou tiède.

Bon appétit !

Les Carnets de Julie – Julie cuisine La France...chez vous !

**Protection des données personnelles :** Nous utilisons votre adresse électronique pour vous transmettre le bulletin municipal de la commune de Salignac. Le responsable de traitement est la mairie de Salignac. Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin par mail, vous pouvez transmettre votre demande à la mairie par courrier électronique à l'adresse suivante : [salignachp@orange.fr](mailto:salignachp@orange.fr)

Vous pouvez retrouver toutes les actualités concernant la commune sur le site [www.salignac04.fr](http://www.salignac04.fr)  
Les démarches administratives, les comptes rendus des conseils municipaux, les informations de vie pratique, les menus de la cantine...

Retrouvez les alertes, animations et informations sur l'application mobile PanneauPocket.

**Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.**